



- **Pour le solaire** (photovoltaïque, thermique et thermodynamique) utilisant le rayonnement solaire pour la production d'électricité et de chaleur.

→ PROPOSITION : pas de zone favorable à une centrale importante, que ce soit en zone de montagne ou de plaine.

La commune favorise toutefois tout type de projet individuel situé sur une parcelle classée en zone de type U au Plan Local d'urbanisme Intercommunal, **exception faite des zones UV.**